

Responsable Eau et Assainissement (h/f)

VILLE DE CARHAIX – Finistère

Recrute à compter du 1^{er} avril 2017 un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ou à défaut contractuel) en qualité de responsable « Eau et Assainissement »

Définition du poste (missions et activités)

Le travail de l'ingénieur s'articulera autour de trois volets :

- vous serez responsable du service eau et assainissement de la ville de Carhaix (distribution eau potable, Assainissement collectif),
Ce volet représente un volume horaire estimé à 50% d'un temps complet.
- Vous serez responsable du service de production d'eau potable du syndicat intercommunal du Stanger (4 communes dont Carhaix)
Ce volet représente un volume horaire estimé à 20% d'un temps complet
- Vous serez en charge de la préparation des prises de compétences « GEMAPI » compétence qui sera transférée le 01 janvier 2018 et « eau potable et assainissement » compétence qui sera transférée au plus tard le 01 janvier 2020 à la communauté de Commune Poher Communauté.
Ce volet représente un volume horaire estimé à 30% d'un temps complet.

Le responsable eau et assainissement a pour missions, en collaboration avec les élus concernés, la coproduction des orientations stratégiques des collectivités en matière d'eau et d'assainissement:

Vous initiez, pilotez, supervisez et/ou contrôlez, et/ou participez en qualité de représentant des Maîtres d'ouvrages, seul ou avec l'aide d'AMO et de bureaux d'études, à l'ensemble des actions initiées et portées par les collectivités en matière d'étude, de travaux, (ex : Diagnostics, zonage et schéma directeurs) et de suivi de contrat.

Vous coordonnez, pilotez et évaluez les projets techniques spécifiques : filières de traitement, stations de pompage, réhabilitation, Gestion patrimoniale des usines et réseaux...

Vous assurez l'élaboration, le suivi et le contrôle des contrats de DSP,

Vous assurez la planification et la programmation pluriannuelle des travaux, (élaboration des CCTP, appels d'offres, conduite des opérations d'investissements, suivi des travaux). Vous coordonnez et planifiez les études et les travaux réalisés en régie et par les entreprises extérieures.

Vous assurez la maîtrise et le contrôle de la gestion budgétaire et administrative des services en adéquation avec le prix de l'eau.

Vous élaborez et suivez les dossiers administratifs (RPQS, demande de subventions...), et assurez le lien avec les instances administratives (DDPP, DDTM ; agence de l'eau...)

Vous collaborez avec l'ensemble des responsables de services des 3 collectivités et notamment le responsable voirie VRD des services techniques municipaux de la commune de Carhaix.

Vous serez chargé du suivi de :

3 délégations de services publics DSP (affermages attribués le 01 janvier 2017) : 1 DSP production eau potable, 1 DSP distribution eau potable, 1 DSP assainissement collectif
1 usine de production eau potable 8000 m³/jour (syndicat intercommunal du Stanger)
160 km de réseau AEP, 2 réservoirs, 1.360.000 m³ cube d'eau distribuée
1 station d'épuration communale 100.000 EQH classée ICPE,
86 kms de réseau d'assainissement et 12 postes de relèvement

Vous serez, dès votre prise de poste, le référent interne de la communauté de communes pour le suivi de l'étude du transfert de la compétence « eau et assainissement » qui sera confiée à un cabinet extérieur.

Vous aurez en charge le diagnostic auprès des 11 communes, c'est-à-dire la collecte de données pour préparer le transfert de compétences (nature et état des ouvrages, moyens financiers et humains dédiés, modalités techniques de gestion, tarification...). Vous suivrez les travaux menés par le cabinet retenu qui sera chargé de l'analyse et de la synthèse des besoins et de la planification des travaux à réaliser.

Au 01 janvier 2020 au plus tard vous assurerez le management opérationnel du service « eau et assainissement » du territoire communautaire.

Descriptif de l'organisme employeur:

Employeur principal : la commune de Carhaix

Employeurs bénéficiant de mises à disposition partielles : le syndicat intercommunal du Stanger, la communauté de Commune Poher Communauté.

Au 1^{er} avril 2017 :

La commune de Carhaix gère la compétence distribution eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales.

Le syndicat intercommunal du Stanger gère la compétence production d'eau potable pour 4 communes.

La communauté de communes gère, en régie, pour 11 communes le service public d'assainissement autonome SPANC.

Evolution du poste :

Ce poste a vocation à évoluer, au plus tard le 1er janvier 2020, vers la prise de responsabilité du service eau potable, assainissement collectif, non collectif et pluvial, et GEMAPI au sein des services de la Communauté de Communes - Poher Communauté (11 communes 16 438 habitants).

Temps de travail du poste: temps complet

Organisation du temps de travail : du lundi au vendredi

Localisation : Carhaix

Positionnement hiérarchique :

- Sous l'autorité hiérarchique de directeur général des services de la Ville de Carhaix
- En lien avec le Maire de Carhaix, Président de Poher Communauté, les élus délégués en charge de l'eau et de l'assainissement, au sein de ces collectivités, et avec le Président du Syndicat du Stanger.

Description du candidat :

Qualités :

Rigueur méthodologique, capacités d'organisation, d'anticipation, pragmatisme, adaptabilité, autonomie et réactivité, sens des responsabilités, sens critique et esprit d'analyse et de synthèse. Disponibilité en soirée pour animations de réunions.

Qualités rédactionnelles, relationnelles et d'expression en public. Maîtrise des techniques d'animation de réunion.

Sens des relations humaines et du service public, capacité à encadrer et à travailler en équipe et en transversalité ;

Pratiques relationnelles avec les élus.

Goût du terrain et du contact.

Capacité à prendre du recul sur le travail engagé.

Compétences :

Connaissances des collectivités locales et des politiques publiques

Bac + 5, à dominante d'ingénierie eau et assainissement ainsi que de gestion publique avec une expérience confirmée et réussie (3 à 5 ans) dans un contexte similaire en communauté de communes, SIVU, Syndicat mixte, région et département, SEM.

Connaissance des partenaires des collectivités locales dans le domaine de l'eau (services de l'Etat : DREAL,DDTM ,ARS , Agence de l'Eau, SAGE, SDAGE, comité de bassin, départements, les concessionnaires, les maîtres d'œuvre et les entreprises privées), association d'usagers (future commission consultative des services publics locaux).

Compétences techniques des filières eau et assainissement : hydrologie, hydraulique, chimie de l'eau.

Connaissances solides en VRD et en génie civil

Bonnes connaissances des outils cartographiques et systèmes d'informations géographiques (SIG)

Maîtrise des règles de la commande publique et de celles régissant les délégations de services publics.

Maîtrise des réglementations, normes et procédures relatives à l'assainissement collectif et non collectif, l'eau potable, la gestion des eaux pluviales, les installations ICPE.

Pratique des démarches qualité sécurité environnement

Maîtrise des outils informatiques bureautiques classiques et métiers (AUTOCAD, SIGGESCAD, NETAGIS,)

Permis B obligatoire.

La connaissance du territoire serait un plus.

Rémunération : conditions statutaires + régime indemnitaire + prime annuelle.

Adresser votre candidature (CV, lettre et dernier arrêté) à :

Monsieur Le Maire – Hôtel de ville – Direction des Ressources Humaines – BP 258

29837 CARHAIX Cédex ou par mail : drh@ville-carhaix.bzh

Contact : 02 98 99 34 69